



# IRE S

المعهد الملكي للدراسات الإستراتيجية  
المعهد الملكي للدراسات الإستراتيجية  
Institut Royal des Etudes Stratégiques  
Royal Institute for Strategic Studies

**Le développement humain et l'édification  
institutionnelle sous la Conduite éclairée  
de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI  
que Dieu l'Assiste**

**Les politiques publiques et les principales  
réalisations au Maroc**

**Par M. Mohammed Tawfik MOULINE  
Directeur Général de l'IRE S**

**Juillet 2024**



Le présent document met en exergue, à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, les choix stratégiques, les politiques publiques et les principales réalisations au Maroc depuis 1999. Il ne prétend pas à l'exhaustivité compte tenu de la multitude des chantiers engagés sous la Conduite éclairée du Souverain et ne constitue nullement une évaluation des politiques publiques menées.

Les choix stratégiques du Maroc, tels qu'ils sont présentés ci-après, émanent des Discours et des Messages Royaux et par conséquent de la Vision Royale, qui met en avant la prééminence du Marocain et de la Marocaine dans le cadre d'une Monarchie citoyenne, dédie les institutions au service des citoyens, favorise la participation et la proximité, privilégie le concret et le tangible et veille à l'impact sur les populations.

Avant de passer en revue ces choix stratégiques, ces politiques publiques et ces réalisations, il convient de rappeler les fondamentaux de la Nation marocaine.

## **I. Les fondements de la Nation marocaine**

Le pacte d'allégeance, Imarat Al Mouminine, l'identité marocaine plurielle et la mobilisation pour la cause nationale sont le socle solide et pérenne, hérité et entretenu, sur lequel peut se poursuivre l'édification d'un Etat marocain fort et moderne.

Au Maroc, l'Institution Monarchique marocaine repose sur la symbiose qui unit Le Souverain à Son peuple et qui se cristallise à travers le pacte fondateur de la Bei'a (allégeance). Le lien de la Bei'a, héritage sacré qui puise sa substance dans le Coran et dans la tradition du Prophète, a façonné l'identité marocaine et lui a conféré sa spécificité et son authenticité. Il a ainsi puissamment contribué à forger la personnalité historique du Royaume.

Le Commandeur des Croyants, descendant du Prophète, est la figure tutélaire garante du libre exercice du culte pour tous et des droits des musulmans autant que des non-musulmans. Il est investi de la responsabilité de la sécurité spirituelle du Royaume, en préservant le rite malékite et le dogme ach'arit.

L'identité marocaine se prévaut de son enracinement séculaire, de son dynamisme et de son aptitude à l'ouverture sur l'autre. Elle se singularise par son appétence pour la nouveauté et par son tropisme pour la modération et la tolérance.

Dans cette identité, se lisent de prime abord la position nodale du Maroc, à la confluence, depuis toujours, de cultures diverses ainsi que la capacité ancestrale du Royaume à s'en enrichir et à les synthétiser. S'y retrouvent les legs amazigh, arabe, andalou et hébraïque, avec une profondeur saharo-africaine et méditerranéenne ancrée dans le temps long de la Nation.

Le Maroc érige la défense de son intégrité territoriale au rang de priorité des priorités. Elle ne se résume pas à un simple différend frontalier: il s'agit d'un enjeu existentiel, portant sur une constituante essentielle de l'identité de la Nation.

Le Plan d'autonomie des Provinces du Sud, qui a été proposé en 2007 au Conseil de sécurité des Nations Unies, se place dans la perspective de participer à la résolution de cette « question d'existence », tout en s'inscrivant dans le sillage de la régionalisation avancée et dans le respect de la souveraineté nationale. L'ensemble des forces vives du Royaume est uni autour de la cause sacrée nationale.

Le recouvrement par le Maroc de son intégrité territoriale s'est fait sous l'égide de la légalité internationale et du développement économique et social des Provinces du Sud. La marocanité du Sahara est aujourd'hui confortée par une reconnaissance internationale grandissante, notamment, celle des Etats-Unis et de nombreux pays européens<sup>1</sup> et par l'ouverture d'une trentaine de représentations consulaires dans les villes de Dakhla et de Laâyoune par des pays africains et arabes dont les Emirats-Arabes Unis.

Les Provinces du Sud ont un niveau de développement humain supérieur à la moyenne nationale et bénéficient d'une croissance économique<sup>2</sup> représentant presque le double du taux national.

## **II. L'édification d'un nouveau paradigme**

Le paradigme nouveau, voulu et conçu par Le Souverain, s'exprime à travers la profonde complémentarité entre l'émergence d'un modèle national singulier et le dessin d'un nouveau rapport du Royaume au monde, qui consacre la centralité du continent africain.

### **II.1. Opter pour un modèle marocain singulier**

Dès Son accession au Trône, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, rejetant tout suivisme d'exemples exogènes, engage résolument le pays dans un modèle « maroco-marocain » singulier, qui ambitionne de conforter les bases d'une société démocratique, de veiller à la modernisation de la gouvernance locale, de promouvoir la citoyenneté, la liberté et la participation ainsi que le respect systématique des droits de l'Homme. Ce modèle s'est assigné les objectifs suivants :

- ❖ **Entreprendre la gestion du secteur public**, en faisant du nouveau concept d'autorité une véritable doctrine du pouvoir. Celui-ci est doté d'un caractère contraignant pour l'Etat et concerne tout détenteur de l'autorité. Il signifie l'exigence de reddition des comptes, la lutte contre toutes les formes de corruption et la préservation de la dignité et des droits des citoyens dans le cadre de l'Etat de droit, en s'adossant à la fois à des textes de lois novateurs, à des réformes et à la mise en place d'institutions constitutionnalisées, comme par exemple le Conseil de la concurrence, la Cour des comptes, l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption et l'Institut du Médiateur.
- ❖ **Faire la refonte de la gestion territoriale** grâce à la mise en œuvre, à partir de 2010, du chantier de la régionalisation avancée, « Nouvelle Révolution du Roi et du Peuple » consacrée par la Constitution et d'une feuille de route progressive incluant la Charte de déconcentration administrative et des contrats-programmes liant l'Etat et les Régions.

- ❖ **Rendre systématiques les bonnes pratiques inhérentes aux droits de l'Homme, en inscrivant dans la Constitution** la défense des droits de l'Homme, en procédant à l'adhésion du Maroc à de nombreuses conventions internationales, en mettant à niveau le cadre législatif national et en créant les institutions dédiées : le Conseil National des Droits de l'Homme<sup>3</sup> et la Délégation interministérielle dédiée aux droits de l'Homme. La création, en avril 2004, de l'Instance Equité et Réconciliation est une émanation exemplaire du modèle marocain singulier de justice transitionnelle. Cette expérience a été reconnue au plan international comme étant un succès.

Les efforts déployés par le Maroc en matière de promotion des droits de l'Homme ont été couronnés par l'élection du Royaume à la présidence du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU pour l'année 2024.

- ❖ **Jeter les bases de l'Etat social** à travers l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, lancée en mai 2005, qui est indéniablement un chantier de Règne de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI et une initiative pionnière ayant pour ambition assumée l'éradication de la pauvreté et la lutte contre les disparités. Classée par la Banque mondiale, en 2015, dans le top 3 des meilleurs programmes sociaux à fort impact dans le monde, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain a contribué à l'expansion de la société civile<sup>4</sup>: près de 8 associations sur 10 ont été créées depuis 2005.

D'autres réformes d'envergure ont pu voir le jour. Il s'agit, notamment, de l'adoption, en 2021, de la loi-cadre relative à la généralisation de la protection sociale<sup>5</sup>, de l'opérationnalisation, à partir de 2023, du registre social unifié pour améliorer l'impact des politiques sociales sur la population et assurer un meilleur ciblage de la population vulnérable, selon des critères socio-économiques déterminés et du démarrage, fin 2023, du programme national d'aides sociales et financières directes aux ménages.

- ❖ **Veiller à la modernisation de la justice**, fondement de l'Etat de droit, en vue de consolider la confiance du justiciable, en la hissant dans la nouvelle Constitution de 2011, au rang de pouvoir judiciaire, avec un renforcement de son indépendance.

La réforme de la justice s'est matérialisée par l'adoption de nouveaux textes législatifs et réglementaires, la mise en place d'institutions judiciaires comme le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, l'installation de la Cour constitutionnelle en 2013 et la délimitation des compétences de ces deux dernières institutions.

## II.2. Etablir un nouveau rapport au monde

Fier de l'ancrage historique et du rayonnement civilisationnel du Royaume et fort des avancées et des réalisations modernes dans le pays, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI aspire à faire entendre la voix du Maroc dans le concert des Nations. Il engage une transmutation de la diplomatie nationale et ce, par le biais des actions ci-après :

- ❖ **Edifier une nouvelle diplomatie**, "le *soft power* du Royaume", qui doit être au service du « projet social, démocratique et moderniste » du Maroc et permettre, par conséquent, le décloisonnement des sphères traditionnellement distinctes des politiques intérieure et étrangère : une diplomatie dynamique, anticipative, qui joint l'acte à la parole.

L'édification de la nouvelle diplomatie a permis de positionner le Royaume, en 2024, parmi les 50 pays les plus influents dans le monde, selon le Cabinet britannique "Brand Finance" et de rendre le Maroc une destination privilégiée pour abriter des manifestations mondiales. Plus récemment, le Royaume a accueilli en décembre 2023, pour la première fois sur le sol africain, les Assemblées Générales du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, ayant eu lieu à Marrakech.

Sur le plan climatique, le leadership du Maroc a été illustré par l'organisation de deux Conférence des Parties (COP) sur les changements climatiques, à savoir : la COP 7 en 2001 et la COP22 en 2016.

Au titre de la diplomatie culturelle, le Royaume s'est investi dans la formation d'imams et la promotion d'un Islam tolérant à travers la mise en place du Conseil européen des oulémas marocains, en 2010 ; de l'Institut Mohammed VI de formation des Imams prédicateurs et des prédicatrices<sup>6</sup>, en 2015 et de la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains, en 2015.

S'agissant du volet sécuritaire, l'action du Maroc en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé est reconnue à l'échelle mondiale. Elle s'est traduite par le choix du Royaume, en 2021, en tant que partenaire pour l'ouverture à Rabat du Bureau du Programme des Nations-Unies pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique. Le Maroc figure au top 11 des pays contributeurs aux opérations de maintien de la paix des Nations-Unies.

Enfin, en ce qui concerne la diplomatie numérique, il y a lieu de citer la proposition conjointe du Maroc et des Etats-Unis de la première résolution onusienne sur l'Intelligence artificielle. Celle-ci est fondatrice d'une action internationale pour une gestion et une gouvernance mondiale collective de l'Intelligence artificielle.

- ❖ **Redynamiser le Pacte euro-méditerranéen et les relations avec l'Union européenne** auprès de laquelle le Maroc dispose, depuis 2008, d'un Statut avancé et, depuis 2019, d'un partenariat pour une prospérité partagée, qui implique un changement de paradigme fondé sur l'égalité et **avec les Etats-Unis d'Amérique**, pays avec lesquelles les relations sont régies depuis 2006 par un partenariat stratégique, qui couvre le renforcement des relations économiques à travers l'accord de libre-échange, la coopération sécuritaire et la lutte contre le terrorisme.

- ❖ **Diversifier les partenariats en direction de nouvelles aires géographiques**, telles la Chine, la Russie, le Brésil et l'Inde, pays liés au Maroc par un partenariat stratégique<sup>7</sup> mais aussi de nouveaux groupes et forums régionaux, à l'image de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Conseil de Coopération du Golfe :  
Après l'instauration d'une zone de libre-échange, en 2004, avec la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie, le Maroc a conclu, en 2012, à Manama un plan d'action pour la période 2012-2017, prolongé à 2019, qui régit les relations avec les pays du Conseil de Coopération du Golfe. Plus particulièrement, avec les Emirats-Arabis Unis, un accord de libre-échange a été conclu en 2003. A l'issue de la Visite Royale du 04 décembre 2023, une déclaration commune a été signée, "Vers un partenariat novateur, renouvelé et enraciné" entre le Maroc et les Emirats Arabes Unis.
- ❖ **Repenser le bilatéralisme et le multilatéralisme** en prônant le redimensionnement de la diplomatie multilatérale, en vue de l'édification d'un « patriotisme planétaire » : réformer la Charte de l'ONU, restructurer le Conseil de sécurité, approfondir le modèle de coopération tripartite, favoriser la coopération Sud-Sud sont autant d'aspirations du Maroc.
- ❖ **Reconfigurer la coopération Sud-Sud** afin de permettre aux ensembles régionaux du Sud de faire face aux défis de la mondialisation et d'assurer leur développement durable via l'intégration régionale, en mettant l'accent sur la dimension économique au niveau de la coopération. De grands pôles économiques compétitifs pourront ainsi émerger, parmi lesquels le pôle africain. A ce sujet, a été :
  - initié, en 2016, le Méga projet de Gazoduc Afrique Atlantique "Maroc-Nigéria", qui a pour objectifs de promouvoir la stabilité et le développement socio-économique au niveau de la région et au-delà ainsi que de favoriser l'intégration du continent africain ;
  - proposé, en 2023, l'Initiative Atlantique<sup>8</sup>, qui vise à consolider la sécurité, la stabilité et la prospérité partagée au niveau des 23 Etats Africains Atlantiques et à permettre l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique.
- ❖ **Œuvrer pour la culture** : le Royaume, qui organise annuellement des festivals dédiés à la promotion de la culture marocaine dans plusieurs villes, dispose, en 2023, de neuf<sup>9</sup> sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et de 14 sites culturels<sup>10</sup> inscrits dans la liste du patrimoine immatériel mondial.
- ❖ **Promouvoir le dialogue entre les civilisations** en considérant « qu'il n'est de choc qu'entre les ignorances » : le Maroc apporte sa contribution « à ce grand dessein, qui additionne en les respectant les identités et les cultures de tous » et ce, à travers, entre autres, sa contribution à la création de la Fondation des Trois Cultures (Islam, Christianisme, Judaïsme), sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi du Maroc et de Sa Majesté Le Roi d'Espagne en 2008 ainsi que du Centre culturel Mohammed VI pour le dialogue des civilisations en 2013 au Chili.

Outre la Visite officielle de Sa Sainteté le Pape François et sa rencontre historique avec le Souverain, en 2019 à Rabat, le Maroc a abrité, le 22 et 23 novembre 2022, la 9<sup>ème</sup> édition du Forum mondial de l'Alliance des civilisations des Nations-Unies. Il a proposé, conjointement avec l'Arabie Saoudite, la résolution 75/258 sur la promotion de la culture de la paix et de la tolérance pour la protection des sites religieux, adoptée par l'Assemblée Générale de l'ONU, en janvier 2021.

Les actions de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI en faveur du dialogue des civilisations se sont couronnées par le décernement au Souverain du Prix international de la "Ellis Island Medal of Honor" en 2019, qui honore et préserve la diversité et promeut la tolérance, le respect et la compréhension entre les groupes religieux et ethniques, du Prix Jean Jaurès de la Paix en 2021, en reconnaissance de son grand rôle dans la diffusion des valeurs de paix à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc et du "Prix Esquipulas de la Paix" en 2022 par le Forum des présidents des pouvoirs législatifs d'Amérique centrale, des Caraïbes et du Mexique, la plus haute distinction de cette organisation parlementaire régionale.

### **II.3. Consacrer la centralité du continent africain**

Le Maroc est tourné vers l'Afrique depuis toujours. Les rapports sociaux, les flux commerciaux, les liens dogmatiques et spirituels sont autant de marqueurs civilisationnels de l'ancestralité des relations du Royaume avec sa profondeur africaine.

Dans Ses Discours, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI réitère l'engagement des Sultans du Maroc en faveur de l'émancipation et du développement du continent. Il se fait le promoteur de l'émergence de l'Afrique et de son leadership à construire.

- ❖ **Croire en l'Afrique**, continent qui dispose d'un potentiel humain conséquent et recèle d'importantes ressources naturelles : l'Afrique est parfaitement en mesure de s'accomplir et de concrétiser les aspirations de ses femmes et de ses hommes, telle est la Conviction de Sa Majesté Le Roi, qui a effectué plus de 53 Visites dans une trentaine de pays africains. Elle peut prendre en main son destin.
- ❖ **Repenser l'Afrique et plaider en sa faveur**, en la considérant, dorénavant, pleinement comme un acteur et non plus un objet des relations internationales, en renonçant aux schémas anciens et dépassés et en inventant un modèle novateur pour envisager son développement : le continent, en brisant le carcan de la marginalisation, pourra devenir partie prenante d'une mondialisation à visage humain.
- ❖ **Promouvoir une coopération gagnant-gagnant**, forte des échanges de compétences, du partage d'expertises et des transferts de capitaux et de technologies : selon le Souverain, la dimension humaine et sociale est constamment au cœur de l'action du Maroc en faveur du continent. Les projets de développement à venir dans le Royaume ont vocation à avoir, dès leur conception, un impact indéniable sur le développement des pays africains.

❖ **Contribuer aux différentes transitions du continent africain sur le plan économique, social, environnemental et sécuritaire :**

- Le Maroc est le premier investisseur africain en Afrique de l'Ouest et le deuxième en Afrique. Sa forte présence économique se traduit par la conclusion d'un millier d'accords depuis 2000 avec une quarantaine de pays africains et l'intervention de plus de 1000 opérateurs dans les secteurs du BTP, des télécoms, des finances, des énergies renouvelables, ... "Casa Finance City" est, depuis 2020, la première place financière d'Afrique, selon le classement "Global Financial Centers Index" du Cabinet américain Z/Yen<sup>11</sup>.
- La contribution du Maroc au développement humain à l'échelle du continent est multiforme. Plusieurs actions ont été menées, notamment, la formation de 5000 cadres administratifs, de 10.000 étudiants par an dont plus de 80% sont boursiers du Gouvernement marocain, de diplomates et d'environ 800 officiers africains.
- La participation du Royaume à la transition écologique s'est manifestée par l'organisation du premier Sommet Africain de l'Action, en marge de la COP 22 en 2016 ayant permis au continent de s'exprimer d'une seule voix en faveur d'une justice climatique et de fixer les axes d'une co-émergence durable mais aussi par la fourniture, au titre de la sécurité alimentaire du continent, de fertilisants de qualité, adaptés aux besoins des sols et des cultures en Afrique et par la réalisation du projet de sauvegarde et de valorisation de la baie de Cocody dans la capitale économique de Côte d'Ivoire.
- Dès son retour, en janvier 2017 à l'Union africaine, le Maroc s'est impliqué fortement dans les différents organes et structures de cette organisation. Il a fait partie du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine depuis 2022 et en assure, depuis le 1<sup>er</sup> février 2024, sa présidence.

### **III. La réponse à l'adversité par le développement économique**

Pour Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, le Maroc doit consentir tous les efforts et mobiliser toutes les énergies dans un esprit d'abnégation pour mener le Grand Jihad auquel avait appelé Son regretté Grand-Père Sa Majesté Le Roi Mohammed V, que Dieu bénisse Son âme. L'objectif poursuivi est de créer les richesses et des opportunités d'emploi, et d'assurer le développement humain afin de permettre au Royaume d'être au rendez-vous du progrès économique et de la solidarité sur les plans social et spatial<sup>12</sup>.

La réponse à l'adversité par le développement économique se traduit par l'édification des infrastructures, la mise en œuvre de stratégies sectorielles, l'intensification de l'investissement et l'amélioration de la compétitivité.

### **III.1. Edifier les infrastructures de base : levier essentiel de la modernisation et du décollage économique du Maroc**

L'édification des infrastructures selon les standards internationaux est parmi les réalisations majeures du Maroc depuis l'intronisation de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI. Elle a concerné l'extension et la densification du réseau autoroutier de 327 km à près de 1800 km, entre 1998 et 2023, l'inauguration de la première ligne ferroviaire à grande vitesse d'Afrique entre Kénitra et Tanger (190 km) en novembre 2018 et la mise en service en 2011 du tramway à Rabat-Salé, en 2012 du Tramway de Casablanca et en 2024 du Busway Casablanca.

Dans le domaine portuaire, il y a lieu de noter les avancées suivantes :

- La mise en service, en 2007, du port Tanger-Med, classé, en 2023, dans le top 20<sup>13</sup> des plus grands ports mondiaux à conteneurs et en tant que premier port à conteneurs d'Afrique et de la Méditerranée en termes de volume.
- Le lancement, en 2016, du projet de construction du complexe portuaire "Nador West Med", situé sur la façade méditerranéenne à moins de 250 miles du détroit de Gibraltar, dont la mise en service est prévue début 2025.
- Le lancement, également à partir de 2016, du projet du futur port "Dakhla Atlantique" dont la mise en service est prévue début 2029 et qui répond à des objectifs géostratégiques et de développement économique et social des Provinces du Sud du Maroc.

Pour ce qui est des infrastructures aéroportuaires, le Maroc dispose, actuellement, de 24 aéroports dont 18 ont une posture internationale<sup>14</sup>.

### **III.2. Concevoir des stratégies et des plans, mettre en œuvre des projets structurants**

Le modèle marocain promeut les chantiers à fort potentiel en tant que préalable à tout développement.

- La mise en œuvre, en 2008, du Plan Maroc Vert a permis d'ériger l'agriculture en tant que moteur de la croissance économique<sup>15</sup>, de développer fortement les exportations<sup>16</sup> et de lutter contre la pauvreté dans le milieu rural. Pour rendre le secteur agricole résilient et durable, le Maroc a entamé une nouvelle stratégie dénommée « Génération Green 2020-2030 ».
- Le Plan Halieutis 2009-2020 constitue la première stratégie intégrée de la pêche et de l'aquaculture au Maroc, visant la durabilité de la ressource, la performance et la compétitivité du secteur. L'implémentation de ce Plan a eu pour effet de doubler, entre 2010 et 2021<sup>17</sup>, le PIB de la pêche et les exportations des produits de la mer.
- La politique volontariste de valorisation et de transformation des ressources minières, poursuivie depuis le début des années 2000, a permis au Maroc de détenir 20% de la part du marché mondial des phosphates, 38% de l'acide phosphorique et 26% des engrais phosphatés en 2022<sup>18</sup>.

- Le Royaume dispose, depuis 2009, d'un nouveau modèle basé sur l'efficacité énergétique, qui ambitionne à l'horizon 2030 d'économiser 20% de la consommation d'énergie et de porter la part des énergies renouvelables dans la capacité de production électrique nationale à 52%<sup>19</sup> (actuellement, cette part avoisine 40%).

Il abrite plusieurs parcs éoliens, notamment, celui de Tarfaya mis en service en 2014, considéré comme le plus vaste en Afrique et depuis 2018 l'un des plus grands complexes mondiaux de production électrique à partir de l'énergie solaire ("Noor" avec une capacité avoisinant 600 MW). Avec son « Offre Maroc », annoncée le 11 mars 2024, le Maroc entend se placer dans le club des pays à fort potentiel dans la filière d'avenir de l'hydrogène. Il pourrait capter entre 4 et 6% du marché mondial de l'hydrogène vert à l'horizon 2040.

- Le Maroc a adopté un ensemble de stratégies ayant permis le développement des métiers mondiaux du Maroc, à savoir :
  - ✓ l'automobile : le Maroc s'est imposé, en l'espace d'une décennie, comme un acteur de l'industrie automobile mondiale. Il figure, depuis 2021, dans le top 25 des constructeurs automobiles dans le monde et 2<sup>ème</sup> en Afrique<sup>20</sup> ;
  - ✓ l'aéronautique : en à peine deux décennies, le Maroc a pu intégrer le cercle fermé des sous-traitants aéronautiques mondiaux et occuper le premier rang en Afrique en la matière ;
  - ✓ l'agroalimentaire : représentant près de 24% de la valeur ajoutée du secteur industriel<sup>21</sup>, cette industrie occupe une place de choix dans la structure de l'économie marocaine<sup>22</sup>, en raison de sa contribution à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois, à la croissance et aux échanges commerciaux ;
  - ✓ le textile et le cuir : premier pourvoyeur d'emplois industriels du pays avec une part de 25%, ce secteur est en phase de restructuration et d'adoption de nouveaux business models, visant la personnalisation de la production selon la demande et la promotion de la production écoresponsable ;
  - ✓ l'électrique et l'électronique : cette filière a connu une dynamique soutenue au cours des deux dernières décennies grâce à l'émergence de sous-traitants mieux intégrés et à l'augmentation de la part de l'électronique dans des secteurs en aval ;
  - ✓ l'offshoring : le Maroc est la 30<sup>ème</sup> meilleure destination mondiale en la matière et la 2<sup>ème</sup> meilleure destination en Afrique.
- Les deux visions stratégiques, 2010 et 2020 au niveau du secteur touristique ont permis de faire du Maroc, avec 15 millions de touristes en 2023, la deuxième destination touristique africaine après l'Egypte.
- Le Maroc, qui a engagé en 1999 le processus de libéralisation de son secteur des télécommunications, occupe, en 2023, la première position en Afrique en termes de connectivité numérique, notamment, grâce à un taux de pénétration de l'internet de 88%. Il a gagné 30 places, entre 2003 et 2022, au niveau de son positionnement international au titre de l'indice de développement du gouvernement électronique<sup>23</sup>.

### **III.3. Favoriser l'investissement**

«L'investissement, oui l'investissement, toujours l'investissement», telle est la devise Royale en matière économique. Celle-ci a permis le maintien au-delà de 30% du PIB de l'effort d'investissement national, niveau similaire à celui en vigueur dans les pays émergents d'Asie, grâce à une forte participation du budget de l'Etat, des entreprises publiques et du Fonds Hassan II pour le développement économique et social et à la conduite de réformes multidimensionnelles, visant à lever les entraves structurelles, obstruant le parcours de l'investisseur, à instaurer la confiance et à créer un climat favorable à l'investissement<sup>24</sup>.

Les réformes précitées ont contribué à l'amélioration du positionnement international du Maroc<sup>25</sup>. Celui-ci occupe, en 2020, la 53<sup>ème</sup> position à l'échelle mondiale en matière de facilité des affaires<sup>26</sup>. Il se trouve, en 2022, parmi les 20 pays les plus attractifs par le coût "Best Cost"<sup>27</sup> à l'échelle mondiale et dans le Top 3 des pays africains avancés en matière de transformation structurelle de l'économie<sup>28</sup>.

Le Maroc a lancé la mise en œuvre de la nouvelle Charte d'investissement, en 2022, ainsi que l'opérationnalisation du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, créé en 2020. L'objectif recherché est d'orienter les investissements vers les priorités stratégiques du Royaume, de maximiser les impacts de l'investissement public, en particulier en termes de création d'emplois stables et de développement équitable des territoires, de promouvoir l'investissement privé et d'élever sa part à deux tiers des investissements totaux d'ici 2035.

### **III.4. Améliorer la compétitivité logistique**

Le Maroc a mis en place, en 2010, la stratégie de développement de la compétitivité logistique à l'horizon 2030, avec comme objectif de réduire le poids des coûts logistiques dans le PIB de 20% à 15%, niveau équivalent à celui enregistré par les pays émergents. Cette stratégie a permis la modernisation et l'optimisation des chaînes logistiques<sup>29</sup>, l'installation de nombreux groupes internationaux et le développement des activités logistiques d'opérateurs marocains privés et publics.

Le Royaume figure, depuis 2017, dans le top 20 mondial des marchés logistiques agiles émergents, un classement<sup>30</sup> établi en fonction du développement du secteur logistique de 50 pays sur la base de 4 critères : les atouts logistiques internes, les atouts logistiques externes, le climat des affaires et le degré de préparation numérique. Le Maroc arrive en tête du classement des pays africains.

Par ailleurs, le Royaume a occupé, en 2021, la 20<sup>ème</sup> position parmi 159 pays au titre de la connectivité maritime<sup>31</sup>.

## **IV. L'ancrage du principe de solidarité dans le quotidien du Royaume**

La solidarité signifie la générosité, le partage et la communauté de responsabilité vis-à-vis de l'autre, celui que la vie a installé dans la précarité ou contraint à la misère morale et à la pauvreté.

Le Royaume concrétise sa solidarité au quotidien à travers des programmes de renforcement de la cohésion sociale et de l'équité territoriale, des actions régulières de solidarité avec le peuple palestinien, des missions médicales militaires des Forces Armées Royales et une participation assidue aux opérations onusiennes de maintien de la paix.

### **IV.1. Renforcer la cohésion sociale et garantir l'équité territoriale au Maroc**

Parce qu'elle constitue une tradition séculaire, la culture de la solidarité n'est pas étrangère au Maroc. Sa Majesté Le Roi Mohammed VI prône sa vivification et son renouvellement grâce à l'émergence d'une version moderne et rationalisée de l'entraide, qui s'appuie sur les éléments ci-après :

- La Fondation Mohammed V pour la Solidarité, inscrite dans une logique partenariale, notamment avec les associations, est la cheville ouvrière de la politique sociale du Royaume.
- L'Initiative Nationale pour le Développement Humain, mise en place, en 2005, a joué un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté<sup>32</sup>, la précarité et l'exclusion sociale, contribuant ainsi à l'amélioration du score de l'Indice de développement humain de 17% entre 2005 et 2021, passant entre temps de 0,58 à 0,68<sup>33</sup>. Elle a accéléré la réalisation des programmes destinés au monde rural, ayant démarré au milieu des années 1990 et ayant permis de généraliser l'accès à l'eau potable et à l'électricité et de favoriser le désenclavement des zones rurales.
- Des stratégies de développement intégré sont conçues afin de répondre aux besoins du monde rural, souvent affecté par la sécheresse et les aléas climatiques, de «s'attaquer au déficit social dont pâtissent les quartiers urbains pauvres et les communes les plus démunies» et de «venir en aide aux personnes en grande vulnérabilité».
- Au niveau urbain, deux programmes ont été entamés en 2004 : le Programme "villes nouvelles" avec comme objectifs de désengorger les grandes villes et de résorber le déficit considérable en logement social et le programme "Villes sans Bidonvilles", qui a permis la réduction de la part de la population urbaine vivant dans les bidonvilles de 8,2% en 2004 à 3% en 2019.

De plus, au cours de la décennie 2000, de nouveaux schémas d'aménagement urbains ont été mis en œuvre, tels par exemple le nouveau Schéma directeur d'aménagement urbain de Casablanca en 2009 et le Plan d'aménagement de la vallée de Bouregreg, lancé en 2006, qui a permis la métamorphose de la capitale, Rabat.

- Se trouvant dans une zone sismique, le Maroc a dû faire face durant les deux dernières décennies aux dommages causés par les catastrophes naturelles, notamment, le Séisme de 2004 à Al Hoceima et celui de 2023 au niveau de la région d'Al Haouz. Il dispose aujourd'hui de la stratégie nationale de gestion des risques de catastrophes naturelles 2020-2030, ayant trois objectifs, à savoir : l'amélioration de la connaissance et l'évaluation des risques, la promotion de la prévention des risques en vue d'accroître la résilience et le renforcement de la préparation aux catastrophes naturelles pour un relèvement rapide et une reconstruction efficace.

## **IV.2. Être constamment solidaire avec le peuple palestinien**

Président du Comité Al Qods Acharif depuis 1999, Sa Majesté Le Roi propose une démarche internationale pour la reprise des négociations en vue d'une « paix juste et durable au Moyen-Orient » et, au-delà de la dimension prioritaire de cette cause pour les musulmans, élargit l'exigence de solidarité « à tous ceux qui sont concernés par la paix ». Les efforts du Maroc se déploient au sein de l'ONU et de l'UNESCO, Al Qods étant le « berceau des religions célestes et symbole de paix et de coexistence entre les cultures ».

Outre la restauration de plusieurs mosquées en Palestine et l'inauguration en 2015 de la Faculté Hassan II d'Agronomie, détruite lors de la guerre actuelle de Gaza, la solidarité avec le peuple palestinien s'est matérialisée par les éléments ci-après :

- La signature de l'Appel d'Al Qods par le Souverain marocain et Sa Sainteté le Pape François, le 2 mars 2019 à Rabat, dont l'objectif est de conserver et de promouvoir le caractère spécifique multireligieux, la dimension spirituelle et l'identité particulière de la ville Sainte.
- La médiation du Maroc, en juillet 2022, pour l'ouverture, sans interruption, du poste-frontière Allenby/Roi Hussein, reliant la Cisjordanie et la Jordanie. Cette initiative s'est répercutée positivement sur la vie quotidienne des Palestiniens et a facilité la circulation des personnes et des biens.
- L'octroi, sur le plan humanitaire, d'aides régulières par le Maroc aux Palestiniens par la voie de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif.

## **IV.3. Apporter une aide à l'international**

Le Maroc est un acteur engagé en matière de solidarité internationale. Depuis son indépendance, il a constamment participé aux opérations de maintien de la paix dans le cadre de l'ONU, en envoyant des contingents marocains sur de nombreux théâtres d'opérations et en accordant une attention particulière à la stabilité d'ensemble du continent africain. La mise en œuvre de la tradition séculaire de solidarité se renouvelle via le déploiement d'hôpitaux de campagne, articulée à la contribution de la société civile, dans le respect des valeurs humaines.

## V. Le souci des générations à venir

Humaniste, la Vision Royale comporte une forte dimension prospective et anticipative. Elle vise à promouvoir et à immuniser le corps social, à renforcer la vocation du Maroc en tant que pays citoyen du monde et à mettre la planète au cœur des préoccupations du Royaume.

### V.1. Promouvoir et immuniser le corps social

Le corps social marocain est indissociablement lié à toutes les sphères objets des Attentions et des Hautes Orientations Royales.

- ❖ **Eduquer et former**, en décrétant comme priorité nationale la réforme de l'enseignement, laquelle s'est appuyée sur la Charte de l'éducation et de la formation de 1999, prônant la généralisation de la scolarisation<sup>34</sup>, sur la Loi-cadre de 2017 portant sur la qualification du capital humain sur la base de l'équité et de l'égalité des chances et sur la feuille de route 2022-2026 pour une école publique de qualité pour tous.

Le système de la formation professionnelle a connu une transformation. Les réalisations les plus récentes résident dans le lancement du programme des Cités des Métiers et des Compétences au niveau de chaque région du Royaume : à fin 2023, 4 Cités des Métiers et des Compétences ont été ouvertes dans les Régions de Souss-Massa, de l'Oriental, de Laâyoune-Sakia-El Hamra et de Rabat-Salé-Kénitra.

Le système universitaire public s'est développé avec en parallèle l'ouverture d'universités privées dans plusieurs villes du Maroc dans la décennie 2010. L'objectif recherché est de faire de l'université, un espace moderne de développement intellectuel et une force de propositions pour faire face aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle dont l'émergence du monde de l'intelligence artificielle.

- ❖ **Se préoccuper de la santé de la population**, à travers la construction de plusieurs nouveaux Centres Hospitaliers Universitaires<sup>35</sup>, l'entame de la promotion de la santé mentale<sup>36</sup> et l'adoption, en 2022, du projet de loi-cadre relatif à la refonte du système national de santé, qui repose sur quatre piliers : le choix d'une nouvelle gouvernance, qui vise à renforcer les mécanismes de régulation et de contrôle des acteurs de santé, la valorisation des ressources humaines, la réhabilitation de l'offre de soins et la digitalisation du système de santé.

Cette refonte du secteur de la santé intervient dans un contexte où le Maroc a été reconnu au niveau international pour sa bonne gestion de la crise de la Covid-19. L'action rapide des autorités marocaines, sous le leadership de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, avait véritablement permis de freiner la propagation du virus et d'atteindre un taux de létalité parmi les plus faibles au monde ainsi qu'un taux de guérison parmi les plus élevés. Face à cette crise, un grand élan de solidarité nationale et un retour de confiance envers les institutions se sont révélés.

- ❖ **Améliorer sensiblement la condition de la femme**, grâce à la Moudawana de 2004, une véritable révolution sociale, dont l'objet est d'«affranchir la femme de toutes les formes d'injustice qu'elle subit» et qui est en cours de réforme « en parfaite concordance avec les desseins ultimes de la Loi islamique (Charia) et les spécificités de la société marocaine<sup>37</sup>», à la Constitution de 2011 qui a introduit la parité entre les hommes et les femmes ainsi qu' à la levée, en 2011, des réserves du Maroc sur la Convention des Nations-Unies, relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination, à l'égard des femmes.

Le Maroc a adopté, en 2021, une loi fixant le quota des femmes dans les conseils d'administration des entreprises cotées en bourse à un minimum de 30% en 2024 et 40% à l'horizon 2027. De plus, la Charte nationale de l'investissement, lancée en 2022, encourage les projets favorisant la participation des femmes.

- ❖ **Investir en la jeunesse**, « la vraie richesse de la Nation », en menant des politiques publiques intégrées, qui préparent l'avenir des jeunes, qui permettent de lutter contre le chômage, qui élargissent leur participation à la chose politique et qui leur inculquent les valeurs de la citoyenneté positive.
- ❖ **Maîtriser le champ religieux et lutter contre l'obscurantisme**, à travers la sanctuarisation de la singularité du modèle religieux du Royaume, basé sur la Commanderie des Croyants, la spécificité du rite sunnite malékite et les valeurs du soufisme et qui prône un Islam du juste milieu : une réforme volontariste du champ religieux a vu le jour en 2004, s'appuyant sur des lois, des institutions dédiées, la restructuration des Conseils des Oulémas, la délimitation du périmètre de la promulgation des fatwas, la formation des imams et la révision de l'enseignement traditionnel et de l'éducation islamique.

Le Royaume, fidèle en cela à sa tradition séculaire et aux liens culturels ancestraux avec les pays du Sahel, « s'investit, dans la protection et la promotion de l'Islam sunnite, modéré, tolérant et ouvert, prévalant historiquement dans la région ».

## V.2. Le Maroc, pays citoyen du monde

Le monde d'aujourd'hui est en proie à des crises multiples et complexes dont l'issue façonnera les traits du monde de demain. Le terrorisme et la problématique migratoire n'en sont pas des moindres. Face à cette réalité, le Maroc, au regard de sa position charnière entre un continent africain émetteur de flux migratoires et une Europe qui renforce ses frontières, a déployé les actions ci-après :

- ❖ **Mettre en œuvre une politique migratoire à visage humain**, fondée, depuis 2013, sur des valeurs de solidarité, d'accueil et de respect des droits des migrants et érigée en modèle régional de gestion responsable et solidaire du phénomène migratoire : cette politique a permis de régulariser environ 50.000 Sub-sahariens depuis 2014 et a favorisé le choix du Maroc pour l'installation à Rabat, en décembre 2020, du siège de l'Observatoire africain des migrations.

Le Royaume, dont le Souverain est leader de l'Union africaine sur la question de la migration, a présenté lors du 30<sup>ème</sup> Sommet de l'Union africaine, le 29 janvier 2018 à Addis Abeba, un "Agenda Africain pour la Migration", qui suppose un point d'inflexion, une redéfinition de la migration basée sur une démarche plus positive et une volonté politique concrète des Etats, tout en ayant l'intérêt à ce que la migration se fasse dans la sécurité, la légalité, la régularité, l'ordre et le respect des droits humains.

Il a co-présidé, en 2018, avec l'Allemagne le Forum mondial pour la migration et le développement et a accueilli, en décembre 2018 à Marrakech, la conférence intergouvernementale de l'ONU pour l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

- ❖ **Eradiquer le terrorisme**, grâce à une mobilisation mondiale via une approche globale, au profit des pays en développement, pour prémunir le monde contre ce fléau mais aussi à la stratégie poursuivie par le Maroc suite aux attentats terroristes de Casablanca du 16 mai 2003 : cette stratégie a permis de démanteler plus de 210 cellules terroristes depuis 2002. Sa concrétisation a nécessité la mise en place, en septembre 2011, de la Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information pour lutter, entre autres, contre le cyberterrorisme et la création, en 2015, du Bureau central d'investigation judiciaire dont la mission est de lutter contre le grand banditisme, le terrorisme, le trafic de stupéfiants ou d'armes et d'assurer la sécurité de l'Etat.

Le Maroc est partie prenante de la coalition internationale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme religieux :

- Il a co-présidé, pour trois mandats successifs, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme, conjointement avec les Pays-Bas entre 2015 et 2019, avec le Canada de 2019 à 2022 et avec l'Union européenne depuis septembre 2022.
- Le Bureau du Programme des Nations-Unies pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique a été ouvert en 2021 à Rabat.
- Le Maroc est sollicité par plusieurs puissances traditionnelles et émergentes pour la coopération et la coordination dans le domaine des renseignements.
- Le Royaume est considéré comme un partenaire crédible pour l'OTAN dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

### V.3. La planète à cœur

Le Souverain exprime clairement la préoccupation du Royaume quant à l'avenir des générations futures, en particulier pour ce qui est de la gestion des ressources naturelles, de la protection de l'environnement et de la lutte contre les effets des changements climatiques. La solution réside dans la recherche du développement durable, en se tournant vers une économie décarbonée et vers l'innovation.

#### ❖ **Gérer les ressources naturelles :**

- Le secteur de l'eau : 50 nouveaux barrages de grande ou moyenne tailles ont été réalisés depuis l'accession du Souverain au Trône et 20 autres sont en cours de construction. Des projets de traitement et de réutilisation des eaux usées ont été initiés. Des projets de dessalement de l'eau de mer ont été lancés à partir de 2019 dans plusieurs villes côtières du Royaume. S'ajoutent à cela la mise en œuvre du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation "2020-2027" pour faire face à l'urgence de la sécurité hydrique ainsi que la mise en place d'autoroutes de l'eau et des interconnexions hydrauliques entre bassins hydriques.
- Les ressources halieutiques : le Plan Halieutis repose, depuis 2009, sur trois axes stratégiques, à savoir : la durabilité, la performance et la compétitivité.
- Les forêts : elles ont fait l'objet de plusieurs programmes depuis 1999. Le plus récent concerne la stratégie "Forêts du Maroc 2020-2030", qui vise à rendre le domaine forestier plus compétitif et durable.
- L'espace littoral : en 2015, a été promulguée la loi, qui précise les principes et les règles pour une gestion intégrée et durable du littoral en vue de sa protection, de sa mise en valeur et de sa conservation. Le Plan national du littoral a été adopté, en 2022, dans le but de réconcilier la protection de l'environnement et les activités économiques.
- Le système oasien : en 2004, la Stratégie nationale de développement et d'aménagement des oasis du Maroc a été élaborée, suivie de la création, en 2010, de l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier. A l'occasion de la COP22 en 2016, l'Initiative "Oasis Durables" a été lancée en vue de renforcer la reconnaissance, la préservation et le développement du patrimoine oasien, ainsi que de mobiliser les ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs.

- ❖ **Protéger l'environnement** : héritage précieux que l'on reçoit et que l'on a le devoir de transmettre aux générations futures.
- Pour la préservation de l'environnement, le Maroc a procédé à la création, en 2001, de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, l'élaboration, en 2014, de la Charte nationale pour la protection de l'environnement et le développement durable, le lancement, en 2016, de l'Initiative ceinture bleue "Blue Belt Initiative", la mise en place, en 2017, de la Stratégie nationale de développement durable et l'entame, en 2020, du processus d'élaboration d'une « Stratégie Bas Carbone à long terme - Maroc 2050 ».
  
- ❖ **Lutter contre les effets du changement climatique** :
- Au niveau national, la lutte contre les effets du changement climatique se manifeste à travers une politique active de développement des énergies renouvelables et l'introduction progressive dans les stratégies sectorielles de l'adaptation au changement climatique.
- La crise climatique étant l'ultime injustice, qui frappe les pays en développement, surtout les Etats d'Afrique et d'Amérique Latine les moins avancés ainsi que les petits Etats insulaires, l'action internationale du Maroc a consisté en le lancement, à la veille de l'Accord de Paris, par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI et le Président François Hollande, en septembre 2015, de l'Appel de Tanger, qui préconise une action forte, collective et solidaire en faveur du climat et l'organisation de deux conférences des Parties (COP) sur les changements climatiques, à savoir : la COP 7 et la COP22.
- Grâce à la Vision clairvoyante de Sa Majesté Le Roi, le Royaume figure, en 2023, dans le top 10 des pays les plus performants en matière de lutte contre les changements climatiques.

## Notes de référence

---

<sup>1</sup> Il s'agit de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Espagne, de la France, de la Hongrie, de la République Tchèque, des Pays-Bas, du Portugal, de la Roumanie, de la Serbie, ...

<sup>2</sup> Au cours de la période 2013-2019, leur taux de croissance moyen annuel a été de près de 6%, dépassant de loin le taux national (3,3%).

<sup>3</sup> En remplacement du Conseil consultatif des droits de l'Homme créé en 1990.

<sup>4</sup> Le nombre d'associations est passé entre 2007 et 2022 d'environ 45.000 à 236.000 selon le Ministère délégué chargé des relations avec le Parlement au Maroc.

<sup>5</sup> Mise en œuvre du chantier de la généralisation au profit de tous les Marocains à l'horizon 2025 de la couverture sociale en termes d'assurance maladie obligatoire, d'allocations familiales, de retraite et d'indemnité pour perte d'emploi.

<sup>6</sup> Ayant formé près de 6.000 cadres religieux dont plus de 2.600 étrangers.

<sup>7</sup> Le partenariat stratégique remonte, à 2016, pour la Chine et la Russie.

<sup>8</sup> Cette initiative royale regroupe 23 pays africains ayant une façade atlantique en vue de consolider la sécurité, la stabilité et la prospérité partagée dans la région.

<sup>9</sup> <https://whc.unesco.org/en/statesparties/ma>

<sup>10</sup> <https://ich.unesco.org/fr/etat/maroc-MA>

<sup>11</sup> <https://www.longfinance.net/programmes/financial-centre-futures/global-financial-centres-index/gfci-35-explore-the-data/gfci-35-rank/>

<sup>12</sup> Discours prononcé à l'occasion du premier anniversaire de l'accession du Souverain au Trône de Ses glorieux Ancêtres, le 30 juillet 2000

<sup>13</sup> Selon le classement du Cabinet "Alphaliner".

<sup>14</sup> Office national des aéroports : <https://www.onda.ma/A%C3%A9roports>

<sup>15</sup> Augmentation du PIB agricole de 65 milliards de dirhams en 2008 à 125 milliards de dirhams en 2018, soit un taux de croissance moyen annuel moyen de 5,3% : une évolution 2 fois plus rapide comparativement à la période antérieure (1997-2007) durant laquelle le taux de croissance moyen annuel du PIB agricole n'était que de 2,5% ;

<sup>16</sup> Amélioration du taux de couverture des importations par les exportations agricoles de 51% en 2008 à 68% en 2018 avec réduction du déficit de la balance commerciale agricole de près de 31%, passant de 25,2 milliards de dirhams en 2008 à 17,4 milliards de dirhams en 2018 ;

<sup>17</sup> Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts\_ Département de la pêche maritime. Rapport d'activité 2021.

<sup>18</sup> Document de référence relatif à l'exercice 2022 et au premier semestre 2023 du Groupe OCP, Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

<sup>19</sup> Ministère de la transition énergétique et du développement durable : [https://mtedd.gov.ma/index.php?option=com\\_content&view=article&id=17&catid=25&Itemid=296&lang=ar](https://mtedd.gov.ma/index.php?option=com_content&view=article&id=17&catid=25&Itemid=296&lang=ar)

<sup>20</sup> Organisation internationale des constructeurs automobiles : <https://www.oica.net/category/production-statistics/2023-statistics/>

<sup>21</sup> Baromètre de l'industrie marocaine \_ Edition 2023 de l'enquête industrielle \_ Ministère de l'Industrie et du Commerce

<sup>22</sup> L'agroalimentaire assure 21% de l'emploi industriel et a contribué, en 2022, à plus de 22% de la production du secteur industriel et à près de 26% de l'investissement industriel. Sa part dans les exportations industrielles globales a avoisiné 12% selon le Ministère marocain de l'Industrie.

<sup>23</sup> UNDESA \_ UN E-Government Development Database

<sup>24</sup> Promulgation, en 2014, de la loi sur la liberté des prix et de la concurrence, mise en œuvre, à partir de 2018, de la réforme du livre V du code de commerce relatif aux difficultés de l'entreprise, adoption, en 2021, de la politique nationale de l'environnement des affaires pour la période de 2021 à 2025 et mise en place, en 2023, de la feuille de route 2023-2026 pour améliorer davantage l'environnement des affaires.

<sup>25</sup> +35 places entre 2007 (73/121) et 2019 (62/161 pays) au titre de l'indice "Best Countries for Business" (Forbes) ; + 12 places, entre 2014 et 2021, en matière d'attractivité des investissements dans le domaine des énergies renouvelables (Ernst&Young); +10 places entre 2016 et 2021, au titre de l'indice de complexité économique (Harvard Growth Lab).

<sup>26</sup> Doing Business, Banque mondiale.

<sup>27</sup> Cushman & Wakefield

<sup>28</sup> African Index for economic transformation; African Center for Economic Transformation.

---

<sup>29</sup> à travers la mise à niveau de la logistique urbaine, le développement de l'externalisation des activités logistiques, l'opérationnalisation du guichet unique de commerce extérieur (PortNet), l'amélioration des conditions de transit portuaire...

<sup>30</sup> Agility Emerging Markets Logistics Index. Agility Group.

<sup>31</sup> Liner shipping connectivity index. Banque mondiale.

<sup>32</sup> Déjà en 2014, la pauvreté multidimensionnelle a accusé une baisse de 67% par rapport à 2005 selon le Haut-Commissariat au Plan.

<sup>33</sup> Programme des Nations Unies pour le Développement

<sup>34</sup> Augmentation entre 1998 et 2022 du taux de scolarisation de 65,9% à 99,5% dans le primaire, de 24% à 95% au niveau de l'enseignement secondaire collégial, de 9% à 77,2% dans l'enseignement secondaire qualifiant et de 10% en 2001 à près de 40% en 2021 dans l'enseignement supérieur (tranche d'âge 19-23 ans). Quant au préscolaire, le taux de scolarisation a atteint 76% en 2022-2023 contre 53,4% en 2000-2001. Selon le Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports.

<sup>35</sup> Dans les villes de Marrakech en 2001, de Fès en 2009, d'Oujda en 2014 et de Tanger en 2023. A cela s'ajoute l'extension du réseau hospitalier de plus de 40% <sup>35</sup>et le démarrage, en 2022, des travaux de construction du nouvel Hôpital Ibn Sina.

<sup>36</sup> L'inauguration, en 2008, de l'Hôpital Régional Psychiatrique à Marrakech, de l'hôpital de la santé mentale et des maladies psychiatriques du CHU "Mohammed VI" d'Oujda en 2013, du Centre de réhabilitation psycho-sociale du CHU Ibn Rochd à Casablanca en 2023. La première clinique privée spécialisée en psychiatrie à Casablanca, première en son genre au Maghreb, a été inaugurée en 2011.

<sup>37</sup> Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2022